

ETHOS II - Ethos Swiss Sustainable Equities

Rapport annuel au 31 décembre 2022

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	4
Chiffres comptables	5
Inventaire et transactions	9
Notes aux états financiers	14
Rapport de performance	16
Rapport abrégé de la société d'audit	17



Pl. St-François 14
Case postale 300
CH-1001 Lausanne

www.bcv.ch/invest



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 6249
1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Patrick BOTTERON
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA
Esplanade de Pont-Rouge 6
1212 Grand-Lancy

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Conseiller ESG

ETHOS SERVICES SA, Genève

Information aux investisseurs

1) Modification concernant la direction du fonds

La composition du conseil d'administration de la direction du fonds est modifiée de la manière suivante :

- avec effet au 20 mai 2022, départ de M. Christian Beyeler, membre, et nomination de Mme Simona Terranova et M. Fabrice Welsch, en tant que nouveaux membres ;
- avec effet au 1^{er} juillet 2022, départ de M. Florian Magnollay, membre et Vice-président. M. Oren-Olivier Puder est désigné comme nouveau Vice-président.

Par ailleurs, la composition de l'organe de gestion de la direction du fonds est modifiée, depuis le 1^{er} juillet 2022, avec la nomination de Mme Sandra Berchier en son sein. Depuis cette date, M. Nicolas Biffiger n'est plus membre de l'organe de gestion.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

2) Modification du contrat de fonds

L'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 de la loi sur les établissements financiers (LEFin) et de la loi sur les services financiers (LSFin) a entraîné diverses modifications de la loi sur les placements collectifs (LPCC). Ce nouveau cadre réglementaire a exigé une revue complète du contrat de fonds, afin d'y implémenter dans le délai transitoire imparti les changements en résultant. A cette occasion, le contrat de fonds ainsi que le prospectus ont également été mis en phase avec les nouveaux modèles publiés par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Les modifications susmentionnées du contrat de fonds ne touchant pas aux droits des investisseurs ou étant de nature exclusivement formelle, il n'a été procédé à aucune publication en accord avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA.

Par ailleurs, le contrat de fonds a également été modifié sur les points suivants :

- la clause de cumul applicable pour calculer les seuils d'investissement et de détention minimaux prévus dans les conditions d'accès aux classes de parts B et C a été modifiée, par souci de clarté et pour éviter toute confusion avec la classification des clients ressortant désormais de la loi sur les services financiers ;
- la politique de placement du fonds a été complétée avec une clause prévoyant i) la part minimale de la fortune devant être investie dans des placements pouvant être considérés, compte tenu des informations disponibles, comme respectant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et ii) la part maximale de ladite fortune pouvant être investie dans des placements ne pouvant pas être considérés comme respectant ces critères. Par ailleurs, des informations concernant les investissements ESG ont été insérées dans le prospectus (chiffre 1.2.3) ;
- l'approche Commitment I a été introduite afin de permettre l'imputation des composantes-dérivé des instruments financiers qui seraient détenus dans le portefeuille du fonds suite à une opération sur titres (Corporate Actions).

Les porteurs de parts ont été informés des modifications qui précèdent par une publication du 13 juillet 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 20 octobre 2022, avec entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2022. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 1^{er} novembre 2022 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch.

Utilisation du revenu net au 31 décembre 2022

Date Ex VNI : 18/04/2023

Date de paiement : 20/04/2023

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	2	CHF	2.20	0.77	1.43	1.43
Classe B	Non	2	CHF	3.00	1.05	1.95	1.95
Classe C	Non	2	CHF	3.30	1.155	2.145	2.145
Classe Z	Non	2	CHF	4.10	1.435	2.665	2.665

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	01.01.22 (Lancement 19.11.20		
		31.12.22	du fonds) 31.12.21	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	303'339'116.82	365'336'181.64
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	12'946'114.38	10'603'744.94
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	153.98	186.78
Total Expense Ratio (TER)	classe A		1.16%	1.16%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	23'802'849.74	35'610'198.65
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	154.77	187.72
Total Expense Ratio (TER)	classe B		0.71%	0.71%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe C	CHF	136'531'377.42	157'924'484.66
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe C	CHF	155.08	188.13
Total Expense Ratio (TER)	classe C		0.51%	0.51%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe Z	CHF	130'058'775.28	161'197'753.39
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe Z	CHF	155.85	189.06
Total Expense Ratio (TER)	classe Z		0.07%	0.07%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

Compte de fortune (Valeurs vénales)	31.12.22	31.12.21
Avoirs en banque		
à vue	731'583.76	403'751.66
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	300'818'601.43	363'321'054.81
Autres actifs	1'910'647.45	1'716'819.85
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	303'460'832.64	365'441'626.32
Autres engagements	-121'715.82	-105'444.68
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	303'339'116.82	365'336'181.64

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20 du fonds) 31.12.21
		31.12.22	31.12.21
Position au début de la période comptable / Emission initiale		56'772.072	696.000
Parts émises		28'983.000	57'341.542
Parts rachetées		-1'677.000	-1'265.470
Position à la fin de la période comptable		84'078.072	56'772.072

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20 du fonds) 31.12.21
		31.12.22	31.12.21
Position au début de la période comptable / Emission initiale		189'702.000	44'551.000
Parts émises		20'691.120	160'663.000
Parts rachetées		-56'594.000	-15'512.000
Position à la fin de la période comptable		153'799.120	189'702.000

Evolution du nombre de parts de la classe C	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20 du fonds) 31.12.21
		31.12.22	31.12.21
Position au début de la période comptable / Emission initiale		839'430.000	46'812.000
Parts émises		70'877.000	806'460.000
Parts rachetées		-29'910.000	-13'842.000
Position à la fin de la période comptable		880'397.000	839'430.000

Evolution du nombre de parts de la classe Z	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20 du fonds) 31.12.21
		31.12.22	31.12.21
Position au début de la période comptable / Emission initiale		852'609.000	179'189.000
Parts émises		105'460.000	674'920.000
Parts rachetées		-123'575.000	-1'500.000
Position à la fin de la période comptable		834'494.000	852'609.000

Variation de la fortune nette du fonds		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable / Fortune du fonds à l'émission	365'336'181.64	40'687'200.00
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-6'547'470.44	0.00
Solde des mouvements de parts	3'577'808.60	271'166'139.99
Résultat total	-59'027'402.98	53'482'841.65
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	303'339'116.82	365'336'181.64

Compte de résultat	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20
		31.12.22	du fonds) 31.12.21
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.00	0.02
Intérêts négatifs		-5'532.49	-5'189.27
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		0.00	25.40
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		8'306'048.90	4'905'198.90
Actions gratuites		258.41	0.00
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		582'396.94	2'875'006.59
Total des revenus		8'883'171.76	7'775'041.64
Charges			
Intérêts passifs		-11.84	-0.05
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-1'145'943.54	-1'041'875.42
Autres charges		-37'180.36	-17'705.20
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-643'430.66	-78'375.21
Total des charges		-1'826'566.40	-1'137'955.88
Résultat net		7'056'605.36	6'637'085.76
Gains et pertes de capital réalisés		-10'174'617.50	6'765'861.45
Résultat réalisé		-3'118'012.14	13'402'947.21
Gains et pertes de capital non réalisés		-55'909'390.84	40'079'894.44
Résultat total		-59'027'402.98	53'482'841.65

Utilisation du résultat de la classe A	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20
		31.12.22	du fonds) 31.12.21
Résultat net		191'298.89	108'098.99
Report de l'année précédente		232.05	0.00
Résultat disponible pour être réparti		191'530.94	108'098.99
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		184'971.76	107'866.94
Report à compte nouveau		6'559.18	232.05
Total		191'530.94	108'098.99

	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20
Utilisation du résultat de la classe B		31.12.22	du fonds) 31.12.21
Résultat net		464'217.53	521'959.56
Report de l'année précédente		9'764.16	0.00
Résultat disponible pour être réparti		473'981.69	521'959.56
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		461'397.36	512'195.40
Report à compte nouveau		12'584.33	9'764.16
Total		473'981.69	521'959.56

	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20
Utilisation du résultat de la classe C		31.12.22	du fonds) 31.12.21
Résultat net		2'966'782.63	2'626'981.32
Report de l'année précédente		24'748.32	0.00
Résultat disponible pour être réparti		2'991'530.95	2'626'981.32
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		2'905'310.10	2'602'233.00
Report à compte nouveau		86'220.85	24'748.32
Total		2'991'530.95	2'626'981.32

	Période comptable	01.01.22	(Lancement 19.11.20
Utilisation du résultat de la classe Z		31.12.22	du fonds) 31.12.21
Résultat net		3'434'306.31	3'380'045.89
Report de l'année précédente		54'870.79	0.00
Résultat disponible pour être réparti		3'489'177.10	3'380'045.89
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		3'421'425.40	3'325'175.10
Report à compte nouveau		67'751.70	54'870.79
Total		3'489'177.10	3'380'045.89

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					300'818'601.43	99.13
CH0010645932	Givaudan nom.	2'951	CHF	2'833.00	8'360'183.00	2.75
CH0012142631	Clariant nom.	46'880	CHF	14.65	686'792.00	0.23
Matériaux de Base					9'046'975.00	2.98
CH0010702154	Komax Holding nom.	5'890	CHF	257.50	1'516'675.00	0.50
CH0012138605	Adecco Group nom.	54'215	CHF	30.46	1'651'388.90	0.54
CH0012221716	ABB	307'440	CHF	28.06	8'626'766.40	2.84
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	11'478	CHF	215.20	2'470'065.60	0.81
CH0025536027	Burckhardt Compression Holding nom.	7'128	CHF	551.00	3'927'528.00	1.29
CH0030170408	Geberit nom.	5'719	CHF	435.50	2'490'624.50	0.82
CH0030486770	Daetwyler Holding	1'161	CHF	184.00	213'624.00	0.07
CH0108503795	Meyer Burger Technology nom.	3'791'394	CHF	0.5355	2'030'291.49	0.67
CH0126673539	DKSH Holding nom.	15'885	CHF	70.20	1'115'127.00	0.37
CH0239229302	SFS Group nom.	3'892	CHF	87.50	340'550.00	0.11
CH0311864901	VAT Group nom.	3'035	CHF	252.80	767'248.00	0.25
CH0371153492	Landis+Gyr Group	9'720	CHF	65.25	634'230.00	0.21
CH0418792922	Sika	57'914	CHF	221.70	12'839'533.80	4.24
CH0435377954	SIG Group nom.	310'410	CHF	20.20	6'270'282.00	2.07
CH1169151003	Georg Fischer	16'960	CHF	56.60	959'936.00	0.32
Industries					45'853'870.69	15.11
CH0009002962	Barry Callebaut nom.	600	CHF	1'829.00	1'097'400.00	0.36
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	11	CHF	95'000.00	1'045'000.00	0.34
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	107	CHF	9'430.00	1'009'010.00	0.33
CH0038863350	Nestle nom.	565'835	CHF	107.14	60'623'561.90	19.98
CH0127480363	Autoneum Holding nom.	6'835	CHF	102.00	697'170.00	0.23
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	121'715	CHF	119.90	14'593'628.50	4.81
Biens de Consommation					79'065'770.40	26.05
CH0012005267	Novartis nom.	471'477	CHF	83.59	39'410'762.43	12.99
CH0012032048	Roche Holding bj	154'287	CHF	290.50	44'820'373.50	14.77
CH0012100191	Tecan Group nom.	13'080	CHF	412.40	5'394'192.00	1.78
CH0012549785	Sonova Holding nom.	7'294	CHF	219.30	1'599'574.20	0.53
CH0013841017	Lonza Group nom.	17'395	CHF	453.10	7'881'674.50	2.60
CH0019396990	Ypsomed Holding nom.	3'700	CHF	168.80	624'560.00	0.21
CH0432492467	Alcon nom.	198'515	CHF	63.18	12'542'177.70	4.13
CH1175448666	Straumann Holding	24'316	CHF	105.60	2'567'769.60	0.85
CH1176493729	Bachem Holding nom.	6'604	CHF	79.85	527'329.40	0.17
Santé					115'368'413.33	38.03

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0360674466	Galenica nom.	72'222	CHF	75.55	5'456'372.10	1.80
Services aux Consommateurs					5'456'372.10	1.80
CH0008742519	Swisscom nom.	5'223	CHF	506.60	2'645'971.80	0.87
Télécommunications					2'645'971.80	0.87
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	31'690	CHF	442.30	14'016'487.00	4.60
CH0012335540	Vontobel Holding nom.	7'840	CHF	61.30	480'592.00	0.16
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	5'007	CHF	476.80	2'387'337.60	0.79
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	6'467	CHF	816.80	5'282'245.60	1.74
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	25'729	CHF	53.86	1'385'763.94	0.46
CH0244767585	UBS Group nom.	762'920	CHF	17.205	13'126'038.60	4.33
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	14'050	CHF	107.80	1'514'590.00	0.50
CH0531751755	Banque Cantonale Vaudoise nom.	6'424	CHF	88.75	570'130.00	0.19
Sociétés Financières					38'763'184.74	12.77
AT0000A18XM4	Ams-Osram	57'553	CHF	6.75	388'482.75	0.13
CH0011339204	Ascom Holding nom.	217'406	CHF	7.43	1'615'326.58	0.53
CH0012453913	Temenos nom.	14'504	CHF	50.74	735'932.96	0.24
CH0025751329	Logitech Intl nom.	32'918	CHF	57.06	1'878'301.08	0.62
Technologie					4'618'043.37	1.52
Inventaire résumé					Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue					731'583.76	0.24
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					300'818'601.43	99.13
Autres actifs					1'910'647.45	0.63
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					303'460'832.64	100.00
Autres engagements					-121'715.82	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					303'339'116.82	

Risques sur instruments financiers dérivés

Le compartiment ne recourt pas aux dérivés, ni à des fins de couverture, ni à des fins de stratégie de placement.

Montant

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan	0
---	---

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan	0
--	---

Montant du compte prévu pour être réinvesti	0
---	---

Type et montant des sûretés acceptées

Aucune sûreté acceptée	0
------------------------	---

Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)

Aucune

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs			
AT0000A18XM4	Ams-Osram	78'900	72'725
CH0008742519	Swisscom nom.	14'127	8'904
CH0009002962	Barry Callebaut nom.	468	576
CH0010570759	Lindt & Spruengli nom.	16	24
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	195	264
CH0010645932	Givaudan nom.	2'796	2'761
CH0010702154	Komax Holding nom.	0	500
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	12'545	14'666
CH0011339204	Ascom Holding nom.	41'582	0
CH0012005267	Novartis nom.	86'239	78'623
CH0012032048	Roche Holding bj	33'415	17'161
CH0012100191	Tecan Group nom.	12'910	2'380
CH0012138605	Adecco Group nom.	123'006	102'440
CH0012142631	Clariant nom.	87'669	40'789
CH0012221716	ABB	160'586	174'991
CH0012335540	Vontobel Holding nom.	0	2'500
CH0012453913	Temenos nom.	85'265	98'104
CH0012549785	Sonova Holding nom.	3'625	9'591
CH0013841017	Lonza Group nom.	14'824	6'844
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	6'111	18'766
CH0019396990	Ypsomed Holding nom.	3'700	0
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	13'692	9'586
CH0025238863	Kuehne + Nagel Intl nom.	13'220	13'769
CH0025536027	Burckhardt Compression Holding nom.	570	3'775
CH0025751329	Logitech Intl nom.	49'572	66'154
CH0030170408	Geberit nom.	5'499	6'965
CH0030486770	Daetwyler Holding	0	4'650
CH0038863350	Nestle nom.	86'772	76'645
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	3'750	3'000
CH0108503795	Meyer Burger Technology nom.	3'791'394	0
CH0126673539	DKSH Holding nom.	18'185	2'300
CH0127480363	Autoneum Holding nom.	4'795	200
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	48'150	30'313
CH0239229302	SFS Group nom.	5'662	1'770
CH0244767585	UBS Group nom.	362'510	395'150
CH0360674466	Galenica nom.	74'220	41'380
CH0371153492	Landis+Gyr Group	9'720	16'176
CH0418792922	Sika	42'716	28'861

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
CH0432492467	Alcon nom.	111'583	99'215
CH0435377954	SIG Group nom.	187'358	179'970
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	13'524	18'890
CH0531751755	Banque Cantonale Vaudoise nom.	36'650	59'606
CH1169151003	Georg Fischer	33'140	16'180
CH1175448666	Straumann Holding	56'360	32'044
CH1176493729	Bachem Holding nom.	28'455	21'851

Positions fermées en cours de période comptable

Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0001752309	Georg Fischer nom.	815	815
CH0002432174	Bucher Industries nom.	1'325	1'325
CH0002497458	SGS nom.	1'370	3'670
CH0003671440	Rieter Holding nom.	2'525	2'525
CH0012138530	Credit Suisse Group nom.	0	106'764
CH0012280076	Straumann Holding nom.	803	2'781
CH0012530207	Bachem Holding -B- nom.	1'915	1'915
CH0012829898	Emmi nom.	0	1'603
CH0014284498	Siegfried Holding nom.	1'225	3'616
CH0024638196	Schindler Holding bp	12'430	13'161
CH0024638212	Schindler Holding nom.	0	2'586
CH0126881561	Swiss Re nom.	12'879	84'222
CH1101098163	Belimo Holding	0	1'040
CH1169360919	Accelleron Industries	16'801	16'801

Droits de souscription

CH1220912898	Meyer Burger Technology drt 09.11.22	2'808'440	2'808'440
--------------	--------------------------------------	-----------	-----------

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

ETHOS II – Ethos Swiss Sustainable Equities	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commissions à la charge de l'investisseur		
		Commission d'émission en faveur des promoteurs de vente	Indemnité pour frais accessoires en faveur de la fortune du fonds	
			A l'émission	Au rachat
Classe A	1.15%*	Max. 1.75%	Max. 0.80%	
Classe B	0.70%*			
Classe C	0.50%*			
Classe Z	0.06%*			

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

Rapport annuel au 31.12.22	
ETHOS II – Ethos Swiss Sustainable Equities	
Numéro de valeur classe A :	57 644 345
Numéro de valeur classe B :	57 644 346
Numéro de valeur classe C :	57 644 347
Numéro de valeur classe Z :	57 644 348
Unité de compte du fonds :	CHF
Page	15

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

Rapport de performance

		2020	2021	2022
Performance :				
– Classe A (lancée le 19.11.20)	%	2.17	21.88	-16.68
– Classe B (lancée le 19.11.20)	%	2.22	22.43	-16.30
– Classe C (lancée le 19.11.20)	%	2.25	22.66	-16.14
– Classe Z (lancée le 19.11.20)	%	2.30	23.21	-15.77

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement ETHOS II avec le compartiment suivant :

- Ethos Swiss Sustainable Equities

comprenant le compte de fortune au 31 décembre 2022, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

KPMG SA

Santiago Ramos
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Oliver Gauderon
Expert-réviseur agréé

Genève, le 27 avril 2023

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC